Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1992)

Heft: 38-39

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES EN PROVENANCE DES CANTONS SUISSES.

ARGOVIE

Une démocrate-chrétienne élue vice-présidente

La démocrate-chrétienne Elisabeth Sailer Albrecht a été élue au second tour à la vice-présidence du Grand Conseil argovien. Il lui manquait onze voix pour obtenir la majorité absolue au premier tour et au second, elle n'a obtenu que 94 voix. Quant au radical démocrate Dieter Deiss, il a été élu président du Grand Conseil par 167 voix sur 172.

Pour une réduction des cours

Le manque d'enseignants laissait à croire que les conditions de travail pourraient aller se dégradant. Par crainte de voir les professeurs émigrer dans les cantons voisins, le Grand Conseil argovien réduit d'une heure la charge de travail hebdomadaire de ses fonctionnaires. Selon Arthur Schmid, directeur des écoles du canton, les horaires des écoles étaient restés inchangés depuis 1940 et la réduction avait été promise depuis un certain temps déjà. L'horaire réduit sera introduit cet automne dans les écoles primaires et pour l'année scolaire 93/94 dans le secondaire.

BALE

Un bastion exclusivement masculin vient de tomber

Pour la première fois à Bâle, une femme devient pilote de bac dans la cité rhénane. Barbara Buser, architecte de formation, prouve que cette profession, pour pénible qu'elle soit physiquement, est tout à fait supportable pour une femme. Depuis le 1er mars, elle transporte les voyageurs sur le Rhin sur le bac Ueli et travailler dans le froid, la pluie et le vent ne la gêne pas. Quant à ses collègues masculins, ils semblent prendre la nouvelle avec philosophie.

Elections des législatifs communaux à Bâle-Campagne

Le parti socialiste (PS) a perdu 7 sièges lors des élections de mars dernier pour le renouvellement des législatifs de plusieurs communes de Bâle-Campagne. Les démocrates suisses (DS) alliés au parti des automobilistes ont gagné, eux, 8 sièges. Les électeurs étaient appelés à renouveler les législatifs des communes d'Allschwill, Binningen, Liestal, Pratteln et Reinach, comptant chacune 40 sièges. Ces élections auront permis à de petites formations locales de faire leur entrée dans les législatifs aux dépens des partis traditionnels. Ainsi, à Binningen, la "Jeune liste Binningen" a remporté 3 sièges, à Reinach, le groupe "Impuls Reinach" gagnait 2 mandats. Et si l'élection de l'ensemble des exécutifs communaux n'a pas provoqué d'important changements, on a assisté à des surprises dans quelques communes. A Laüfelfingen, le parti radical a perdu un siège au profit des "Noceurs de carnaval unis" (Vereinigten Fastnächtler) et à Arlesheim un groupe de jeunes, "Air frais" (Frische Luft), prenait un siège au PS.

Bâle-Campagne valide la votation

Le gouvernement de Bâle-Campagne a validé le scrutin qui avait vu les citoyens du canton accepter le rattachement du district de Laufon. La Cour constitutionnelle de Bâle-Campagne avait déjà rejeté le 23 mars dernier un recours de 4 citoyens qui demandaient l'annulation et la répétition du vote.

Car-Pooling

Les autorités de Bâle-Ville et Bâle-Campagne veulent développer le Car-Pooling, incitant ceux qui se rendent à leur travail à se regrouper pour utiliser le moins de voitures possible. Les deux cantons entendent ainsi limiter le trafic pendulaire, diminuer la pollution et le besoin en places de parking. Un projet pilote, auquel participent huit entreprises de la région, vient d'être présenté par la fondation "Syntropie". Cette fondation procède actuellement à une enquête auprès de 7000 employés pour déterminer l'intérêt d'un tel système. A ces employés a été demandé quels étaient leurs lieux de travail et leurs horaires. Ces données seront envoyées à toutes les personnes intéressées qui pourront ensuite se regrouper et partager un seul véhicule pour se rendre à leur travail. Cette opération est menée par la fondation "Syntropie" avec le soutien des départements de la protection de l'environnement des deux cantons. Les huit entreprises qui ont déjà annoncé leur participation sont : les chimiques Ciba-Geigy (Schweizerhalle et Bâle), Sandoz (Schweizerhalle) et Schweizerhall (Schweizerhalle), ainsi que Coop Suisse, le quotidien "Basler Zeitung", Thomi & Frank, Rapp Ingénieurs et Planification et l'administration cantonale de Bâle-Campagne.

BERNE

Emersion d'une pirogue vieille de 3000 ans

Une pirogue vieille de 3000 ans a été retirée du lac de Bienne par le service archéologique du canton de Berne. Après une série d'examens, elle sera immergée dans une fosse pleine d'eau, faute des 50.000 frs.s. nécessaire à une conservation durable. La construction de la pirogue, longue de huit mètres, permet de situer sa fabrication vers la fin de l'âge de bronze, soit entre 800 et 1000 avant

Car-Pooling. Se regrouper pour utiliser le moins de voitures possible.

notre ère. Découverte l'été dernier par un plaisancier, elle se trouvait à deux mètres de profondeur, à moitié enfouie dans la vase.

Un Conseiller National succède à Chevallaz à la présidence de la Grenette de Berthoud

Josepf Iten, Conseiller National (PDC/NW) prend la succession de l'ancien Président de la Confédération Georges-André Chevallaz à la présidence de la Fondation de la Grenette de Berthoud (BE). La fondation gère le Centre suisse pour la musique et les traditions populaires.

Le canton de Berne à la recherche de moyens financiers supplémentaires

Placé devant l'alternative : augmenter les impôts ou réduire les investissements de 400 millions de frs.s., le Conseil exécutif du canton de Berne préfère une troisième solution : lancer un emprunt. Il demande par conséquent au parlement cantonal de soumettre à l'approbation du peuple la conclusion d'emprunts d'Etat pour un montant de 1,2 milliard de frs.s. En 1989 et 1991, des arrêtés populaires avaient permis l'emprunt de 1,1 milliard (le canton a consacré l'an passé 3,5% de sa recette totale au paiement d'intérêts). Mais ces moyens seront épuisés en cours d'année et compte tenu des lourds déficits prévus pour les années à venir, un apport de capitaux sera nécessaire pour conserver un niveau moyen aux investissements de l'Etat.

Election partielle au Conseil d'Etat bernois

Dans le canton de Berne, un deuxième parti a décidé de disputer aux socialistes le siège de René Baertschi (PS) qui quitte le gouvernement pour raisons de santé. La direction cantonale de l'Union démocratique fédérale a décidé de présenter Christian Waber à l'élection partielle du 17 mai. Il vient se placer à côté du candidat du parti des automobilistes Hans Gmünder pour tenter de barrer la voie à la socialiste Dori Schaer.

GENEVE

Du travail et des biberons

Après la Société de Banque Suisse, il y a un peu plus de six mois, c'est au tour du Crédit Suisse de présenter "sa" crèche. En fonction depuis le début de l'année, la crèche Domino vient d'être inaugurée au nouveau centre administratif de l'entreprise, à Lancy. 26 enfants, de 2 mois à 4 ans, trouvent une place dans ce lieu d'accueil. Il en coûte aux parents 500 frs.s. par mois pour un placement à plein temps et 270 frs.s. pour un mi-temps. Cet effort de l'entreprise est d'autant plus apprécié que les femmes n'occupent pas encore dans la banque la place qui leur reviendrait. Selon Maxime Morand, de la direction genevoise, "elles constituent près de la moitié du personnel, mais ne représentent que 20 % des cadres et 2,8 % de la direction". Surtout, le manque de structure d'accueil pour leurs enfants oblige les femmes à abandonner leur travail. Une perte sèche pour l'entreprise qui perd l'investissement qu'elle aura fait dans la formation de ses employées.

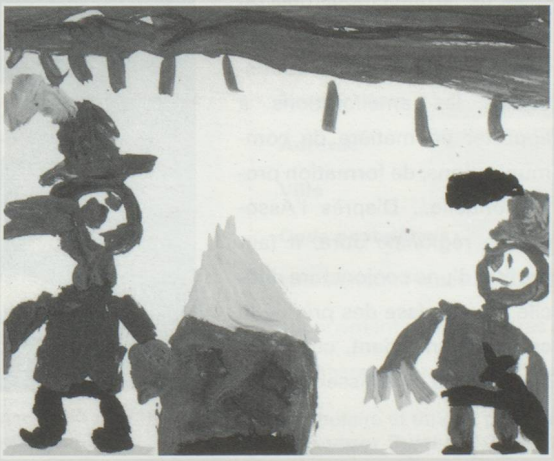

Une crèche pour la Société de Banque Suisse. Dessin : Félix Gravel

Le canton de Genève a enfin un budget

Le canton de Genève dispose enfin d'un budget pour l'année 1992. Le Grand Conseil vient en effet de voter, dans une ambiance houleuse, département par département, le projet du Conseil d'Etat. Par 46 voix contre 45 et 2 abstentions, le projet de loi sur le budget a donc passé le cap du parlement sans être découpé. Cette loi comprend 3 mesures : la diminution des effectifs dans la fonction publique, un plafonnement de l'indexation et une hausse des impôts. Les opposants voulaient en extraire l'article sur l'augmentation de cinq centimes additionnels afin, disaient-ils, de permettre au peuple de se prononcer sur cette mesure. En outre, les députés ont avalisé plusieurs amendements. Notamment l'article concernant l'indexation limitée accordée aux fonctionnaires. Ils ont tenu compte ainsi de l'accord passé avec le Cartel intersyndical. La hausse d'impôts de cinq centimes pour 1992 et 1993 est descendue à trois centimes, comme le demandaient les écologistes. Sans budget depuis le début de l'année, l'Etat de Genève vivait sous le régime dit des "trois douzièmes provisoires". Le vote positif du législatif permet désormais au gouvernement de sortir de "la spirale de l'endettement", selon l'expression d'Oliver Vodoz, grand argentier de l'Etat. Cependant l'exécutif ne quitte pas pour autant la zone des turbulences. Les comptes 1991, récemment bouclés, révèlent finalement un déficit de 532 millions de francs suisses.

Genève pourrait accueillir le futur siège de l'organisation contre les armes chimiques

La candidature suisse pour le siège du futur organe exécutif prévu par la Convention pour l'interdiction des armes chimiques est arrivée au dernier moment. Avant elle, Belgrade, Vienne et La Haye avaient déjà fait acte de candidature. Le choix devrait être fait courant mai ou début juin. La Suisse a fait valoir la disponibilité des laboratoires AC de l'armée à Spiez, la coopération de l'industrie chimique bâloise et la tradition genevoise en matière de désarmement. Le siège de la nouvelle organisation serait construite à Genève, sur un terrain que la Fondation pour les organisations internationales mettrait à disposition, assorti d'un prêt avantageux remboursable en 99 ans. Actuellement, la candidature de Belgrade n'entre plus en compte. Vienne renégocie ses accords de siège avec les

Nations Unies mais la présence sur son sol d'inspecteurs de l'Agence internationale pour l'énergie atomique pourrait prêter à confusion, alors que celle des inspecteurs des industries et armes chimiques se veut indépendante. De son côté, les Pays-Bas font valoir qu'ils possèdent des infrastructures et des laboratoires comparables à ceux de Spiez, mais situés à dix minutes de La Haye. Historiquement, La Haye, siège de la Cour Internationale de Justice, a été à l'origine des discussions ayant conduit, après la première guerre mondiale, à l'élaboration du Protocole interdisant l'utilisation des armes chimiques. Les Hollandais organiseront en juin, tout comme la Suisse d'ailleurs, un cours de formation pour inspecteurs, en collaboration avec leur industrie chimique. D'autre part, les Hollandais font valoir que le coût de la vie à Vienne et à La Haye est inférieur à celui de Genève, un argument qui n'est pas sans poids pour le millier de fonctionnaires de la nouvelle organisation.

GRISONS

Plus cher

Voyager sur le réseau des Chemins de Fer Rhétiques coûte désormais 9,8 % en moyenne plus cher depuis le 1er mai. La direction de l'entreprise justifie cette hausse par l'augmentation des coûts et le besoin croissant d'investissements. Le transport des marchandises lui aussi augmente et le transport des vélos, jusque-là gratuit, coûte maintenant 5 frs.s.

JURA

La quadrature du cercle

L'Association régionale Jura, chargée d'appliquer dans le canton du Jura la loi sur les investissements dans les régions de montagne (LIM), vient de publier son programme de développement régional quadriennal. Or, l'ampleur des investissements souhaités par les communes (plus de 800 millions) contraste avec le peu de moyens financiers dont disposent ces communes, sans oublier l'énorme retard de l'administration fédérale pris dans le traitement des demandes antérieures de subventions. Il va sans dire que la sélection des projets, afin de ne pas accroître démesurément l'endettement des communes, s'avère difficile. Jacques Stadelmann, président de l'Association, s'il reconnaît cette évidence, pense que l'établissement très complet d'un ensemble de projets n'est pas chose vaine. Ne serait-ce que parce qu'il aurait le mérite de démontrer la nécessité de la LIM, en montrant à quel point la région souffre d'un manque d'infrastructures. D'autre part, l'établissement de projets oblige les communes à préciser leurs priorités, que ce soit l'arrivée du gaz naturel, l'équipement de terrains industriels ou artisanaux, le traitement des déchets, les capacités touristiques, les améliorations à apporter en matière de communications, de formation professionnelle... D'après l'Association régionale Jura, il faut profiter d'une conjoncture difficile pour, baisse des prix de la construction aidant, continuer les efforts d'investissements.

LUCERNE

Une députée accusée d'escroquerie

Menga Bühler, radicale, membre du parlement de la Ville de Lucerne, est accusée d'escroquerie par métier pour un montant de 4,4 millions de frs.s. L'affaire, révélée par le quotidien "Luzerner Neueste Nachrichten", a provoqué sa démission. Menga Bühler est fondée de pouvoir dans la fiduciaire de Max Hauser. Tous deux sont accusés par le tribunal économique pénal de Berne d'avoir escroqué 32 personnes et sociétés entre 1976 et 1990. Vice-présidente du PRD du canton de Lucerne, Mme Bühler avait été réélue l'an dernier au législatif de la capitale. De ses démêlés avec la justice, elle n'avait alors rien dit et avait tenu sous silence qu'elle faisait l'objet d'une procédure pénale.

NEUCHATEL

Création d'un prix

La Fondation pour le rayonnement de Neuchâtel vient d'annoncer la création d'un prix destiné à récompenser une personne ou une institution qui aura fortement contribué à faire connaître Neuchâtel. Depuis sa création en 1968, à une époque où les milieux de l'économie privée ne pratiquaient pas encore le sponsoring culturel, la fondation a contribué à près de 130 créations musicales ou théâtrales pour un montant de 170.000 frs.s. Elle entend se concentrer à l'avenir à la création du nouveau prix, à l'organisation d'un nouveau cycle de conférences ainsi qu'au soutien de jeunes talents.

Un prix pour faire connaître Neuchâtel.
Photo : Cédric Troutot, Corcelles

THURGOVIE

Protection de l'environnement

La première unité de fabrication de bouteilles en PET recyclé vient d'être mise en service à Frauenfeld. D'autres équipements similaires devraient être placés ces prochains mois à Berne, Genève, Lausanne, Bâle et Dagmersellen (LU).

VAUD

Les comptes de l'Etat dans le rouge

Les comptes 1991 de l'Etat de Vaud se soldent par un déficit de quelque 155 millions de frs.s. Alors que les recettes atteignent 3,719 milliards de frs., les dépenses s'élevaient à 3,874 milliards. Par rapport aux comptes 1990, les recettes ont augmenté de 225 millions de frs., tandis que l'on enregistrait une hausse des dépenses de 336 millions. En ce qui concerne les recettes fiscales, la

variation la plus spectaculaire affecte évidemment les recettes conjoncturelles, telles que les gains immobiliers et les droits de mutation, qui chutent respectivement de 45,3% et 36,8% par rapport aux chiffres de 1990. Les gains immobiliers, qui totalisaient cette année-là près de 124 millions de frs. ne représentent plus, en 1991, que 67,8 millions. Pour le droit de mutation, les montants passent de 82,3 à 52 millions : le Département des finances escomptait 80 millions pour chacun des deux postes. Cette régression n'est compensée qu'imparfaitement par l'augmentation des recettes provenant des impôts sur le revenu. Comme par le passé, la santé (31,4%) et l'enseignement (26,4%) représentent les principaux postes de dépense de l'Etat avec le traitement des fonctionnaires (41,4%). Symptôme alarmant, l'Etat a dû, pour la première fois, emprunter pour financer ses investissements et ses dépenses de fonctionnement. Une situation préoccupante, aux yeux de Pierre-François Veillon, Conseiller d'Etat, pour qui les effets de l'inflation ont trop souvent été minimisés. Déjà voté, le budget 1992, prévoit un déficit de 263 millions de frs.s. et il ne peut plus faire l'objet de mesures d'économie. Ce sera donc le budget 1993 qui subira ces mesures, accompagnées d'une hausse d'impôts dont on ignore encore l'ampleur, mais qui auront pour but le financement des dépenses de fonctionnement en évitant le recours à l'emprunt.

ZURICH

Initiative contre la hausse des loyers à Zurich

Lancée par une association de locataires, une initiative cantonale pour l'allégement fiscal des locataires devrait être soumise à la votation populaire en septembre prochain. Les promoteurs de cette initiative, déposée il y a deux ans avec plus de 10.600 signatures, demandent l'égalité des locataires et des propriétaires devant le fisc. Leur texte prévoit qu'une réduction fiscale de 30 % soit accordée aux locataires, sur le modèle des réductions pour les propriétaires immobiliers. Le Grand Conseil zurichois a décidé, lui, de recommander le rejet de ladite initiative.

Décès de l'ancien conseiller national Fritz Ganz

L'ancien Conseiller National Fritz Ganz, socialiste, est décédé à l'âge de 76 ans à Embrach. Fritz Ganz avait siégé au Conseil National de 1971 à 1983. Il avait également été membre du Grand Conseil zurichois de 1963 à 1974 et maire d'Embrach, de 1970 à 1986.

Consultation des fiches zurichoises

Dans le canton de Zurich, environ 750 citoyens n'ont pas encore pu consulter leur dossier auprès de la police politique. La direction de la police zurichoise a donc chargé un ancien juge de tribunal, Wilfried Landwehr, de superviser les consultations à venir. Au total, 37.4000 demandes de consultations ont été déposées dans le canton. La majeure partie des requérants n'étaient cependant pas fichés. ■

Legs Allemandi

Une somme de plus de 5.000 FF est à la disposition d'une jeune Suissesse, âgée de 17 à 30 ans, récemment mariée ou se mariant dans l'année. Seule condition : être dans une situation modeste de ressources.

Ce legs est réservé uniquement aux Suisses de l'arrondissement consulaire de Paris. La commission chargée d'examiner les candidatures, tenue à la plus grande discrétion, est composée de :

M. Willy Bossard, 174 bis, rue de Verdun, 92130 Issy-les-Moulineaux. *M. Jean-Pierre Müller,* 18, rue de Montdauphin, 77240 Cesson. *Mme Francine Bruhin,* 10, rue des Messageries, 75010 Paris.

Merci d'adresser vos demandes avec C.V. à l'une des personnes ci-dessus. ■

Le Messager Suisse.

Indispensable pour les Suisses en France comme le Cervin pour la Suisse.

Ciselé dans la pierre, le Cervin est une gigantesque sculpture de granit. Une image mondialement connue de la Suisse. - Depuis 38 ans déjà, Le Messager Suisse s'adresse en priorité aux Suisses vivant en France, la plus grande communauté de Suisses à l'étranger. ◆ Tous les deux sont indispensables: la Suisse sans Cervin n'est plus la Suisse et si les Suisses de France n'avaient plus leur Messager Suisse, il leur manquerait quelque chose d'important. Le Messager Suisse est un journal qui vous apporte en 11 numéros par an les éléments de l'actualité suisse. Un choix d'informations pour les Suisses de France. Personnalisées, pourrait-on dire. Ainsi Le Messager Suisse a un rapport particulier avec ses lecteurs : notre rédaction vous répondra sur toutes sortes de questions (adresses, démarches administratives, tourisme, etc.). **Alors, venez nous rejoindre et découvrez le Messager Suisse ! Abonnez-vous au Messager Suisse pour obtenir ce que vous ne trouveriez pas ailleurs : une information spécifique faite pour vous.** ■

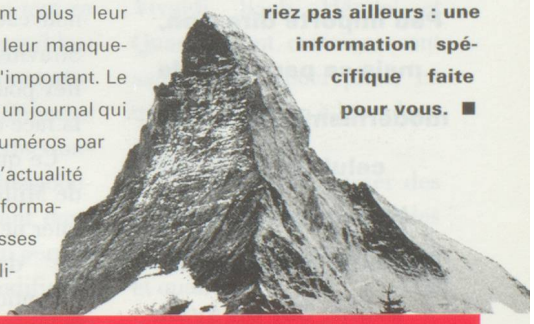

Formulaire d'abonnement

Nom/prénom

Adresse

Ville

Code postal/Pays

abonnement France et TOM/DOM FF 175,-

abonnement pour les autres pays FF 190,-

abonnement de soutien à partir de FF 200,-

Formulaire et titre de paiement à envoyer au
Messager Suisse, 10, rue des Messageries, 75010 Paris